

Présents : Bernard, Eric, Marc, Thomas, Kathy Claude et Katy.

Excusée : Véronique, Michel.

### **1. Dons**

Rappel à l'ordre des impôts : pour délivrer des attestations de rescrit fiscal, il faut réaliser un renoncement au remboursement détaillé avec les dates la mission et les Km

### **2. distribution des médailles**

Une médaille d'argent FFESSM a été décernée à Pierre Mathis.

### **3. Fête de l'image**

Remerciement à Eric pour l'organisation

Il y a un désengagement de certaines personnes qui ne sont pas senties concernées par une organisation du CODEP.

De même, certains clubs ne se sont pas sentis concernés.

Les gens qui sont bénévoles viennent surtout pour papoter. Il faut des permanents et /ou des créneaux plus long de 2h.

Très bien pour ceux qui étaient à l'extérieur à attirer les personnes.

### **4. Fête de la plongée**

Il a été décidé que cela se fera le 14 et le 15 septembre.

Il faut demander une subvention pour la promotion de notre sport.

### **5. Demande de subventions**

Dans la demande de convention d'objectif, nous avons obtenu 3000 €

Dossier de cette année

Eric a suggéré de développer la pratique féminine d'autant plus que c'est un nouveau projet.

Idée également de s'adjoindre une agence de communication.

Mais attention de ne pas se radicaliser.

Toutes les actions qui sont mesurables sont porteuses.

Les devis ne sont pas nécessaires, le CNDS se moque par quel moyen on les obtient.

Il faut développer, pour augmenter la pratique féminine, la pratique familiale (manifestation mixte maman enfant et garde d'enfants pour développer la formation des femmes).

Essayer de développer l'accès aux jeunes.

Le CNDS ne peut subventionner que 10 % de la somme engagée. On ne peut pas obtenir pour le CODEP plus que 2800 € suite aux restrictions budgétaires. Mais il faut présenter un dossier bien ficelé.

Pour l'ensemble des clubs, il est distribué 10 à 12 000 €.

## 6. Piscines CUS

La grande nouvelle c'est qu'il n'y aura pas de changement pour l'an prochain.  
Il a été entendu qu'il y a un problème de créneaux horaires pendant la semaine.  
Laisse-t-on en état ?

Rentrée 2014, les lignes d'eau seront facturées.  
Gros impact pour les travaux concernant SCHILTHIGHEIM.

Reproches de la CUS : il a été vu des enfants dans le petit bain : attention il faut être vigilant.  
S'il y a un problème, c'est le président de club qui va prendre.  
Il faut se prémunir des gens qui viennent en touriste à la piscine, sans DP ni oxygénothérapie. Il faut que le président de la CT communique, peut être par courrier.

## 7. Divers

- Emilie DEDIEUX propose, pendant la faites de la plongée de participer à [Graines d'éco-manif](#)

**Lancement de l'appel à projets  
"Graines d'éco-manif" 2013.**

**ema**  
ecomanifestationsAlsace

Pour cette deuxième édition de l'appel à projets "Graines d'éco-manif", la plateforme Eco-Manifestations Alsace recherche 6 manifestations alsaciennes qui souhaitent progresser sur la voie de l'écoresponsabilité.

Qu'y a-t-il la clé de cet appel à projet?  
Un bilan environnemental de votre manifestation ainsi qu'une mise en avant de votre événement à travers la réalisation d'une fiche-action et d'une communication dédiée via le site web de la plateforme. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à votre candidature.

[www.ecomanifestations-alsace.fr](http://www.ecomanifestations-alsace.fr)

On peut créer un site de covoiturage

- Le responsable du hockey, pendant la manifestation du 17 mars, demande s'il peut financer un pot.  
Pas de problème.

- Il faut communiquer vers les nouveaux présidents de commissions.  
Il faut qu'ils sachent ce qu'on attend d'eux lors de la prochaine réunion.

- Léo demande à l'inter région et au CODEP si on peut lui financer une partie de la FEISME  
Après avoir consulté le bilan financier, on peut voir ce qu'on peut faire, à hauteur de 1000 euros. On fait un don exceptionnel si besoin. Ce don sera conditionné par le bilan financier de l'opération.

**- Il faut charger quelqu'un responsable « panier » pour le colloque.**

Ligue Alsace :

- Raison de former la ligue

- Forte demande des clubs du Haut-Rhin
- Mutualisation des compétences partagées
- Certaines subventions ne sont versées qu'aux ligues.

- Modalités pratiques

Assemblée constitutive : assemblée au cours de laquelle sont proposés les statuts et sont élus, désignés, optés les membres du comité (11 membres, 5 du Haut-Rhin et 5 du Bas-Rhin + 1 SCA).

Il y aura appel à candidature.

- Souhait pour payer le repas des gens du comité des fêtes lors de la soirée de la FEISME.

Il faut donner une liste à Léo sur le nombre de repas que le CODEP prend en charge.

- On entérine le rapport de la dernière réunion : OK.